

Image not found or type unknown



Lvictime d accident medical le directeur me demande

Par **cafrine**, le **05/10/2009** à **18:24**

Bonjour,victime d' une ligature des trompes rater , je me sui retrouver enceinte , obliger de faire une ivg pour des raisons médicaux, l hopital ma donner un medicament pour me préparer a l 'intervention , cemedicament a provoquer une hémorragie importante et j'ai perdu le bébé,aujourd'hui le directeur de l hopital me propose un accord a l amiable, ilme demande de chiffrer par écrit le montant de mes prejudices ,je nai aucune idéeje veux réparation jai envie de tourner la page, de me reconstruire, jai pas envie de trainer des annees devant les tribunaux pour que cette affaire aboutisse aider moi a chiffrer mon préjudice,